

Alexandrie 19-21 Janvier 2008
Atelier VI
Valeurs communes, Valeurs Partagées

L'Atelier VI a envisagé la question d'une "Charte sur le dialogue des Cultures".

Au sujet de la Charte, les participants sont d'avis que cette dernière pourrait prendre soit la forme d'un appel ou d'une proclamation émanant de l'Atelier Culturel, soit d'un projet de Charte à soumettre aux gouvernements des pays méditerranéens.

Les principes de ce texte doivent s'inspirer de ceux de la déclaration qui sera adoptée par la conférence d'Alexandrie en soulignant toutefois les principes suivants.

- A. Aucune culture ne peut être considérée en soi comme porteuse d'agressivité ou de violence à l'égard des autres cultures. Ce sont les circonstances historiques et les conditions sociologiques internes et internationales qui expliquent les méfiances et les conflits.
- B. Ses actions concrètes à envisager doivent tendre par conséquent à résoudre les crises de toute sorte qui dirigent les cultures vers la discorde : crises sociales, urbaines, crises des relations internationales et de l'environnement.
- C. Simultanément des actions fortes doivent être menées en vue d'atténuer les barrières qui opposent cultures, civilisations et religions et de combattre l'ignorance – la connaissance et la reconnaissance sont les clés du dialogue entre les cultures.
- D. La diversité culturelle ne peut être considérée comme en contradiction avec l'universalité de certaines valeurs fondamentales comme la liberté et l'égalité, notamment la liberté de conscience, de pensée et de religion et l'égalité homme-femme.

L'atelier VI propose la mise sur pied d'un mécanisme de suivi des conclusions et propositions de l'atelier culturel. Il propose de promouvoir des relations de coopération et d'harmonisation des actions avec les institutions publiques ou ONG travaillant dans le domaine du dialogue entre les cultures.